



compte de depot frais bancaire abusifs

Par **tatou836**, le **22/06/2010** à **12:02**

bonjour,

petites mes grands parents m'ont ouvert un livret a la caisse d'epargne et a mes 18 ans j'ai cloturer ce compte vu que j'avais besoin de cet argent.
aujourd'hui plus de 20 ans apres la cloture de ce livret, je reçois un courrier me disant que le compte de depot est debiteur de 20€ et que je dois regulariser sans tarder.

ne comprennat pas bien j'appelle la banque et la jeune femme me dit que je doit passer a l'agence et payer si je veux fermer ce compte.

je n'ai pas ouvert de compte de depot, je n'en avait pas besoin puisque j'avais deja un compte courant dans une autre banque.

comment ont-ils pu prelever 20€ de frais bancaires alors que ce compte ne fonctionnait pas depuis plus de 20 ans et que le solde etait a 0€.

quel est mon recours pour ce probleme? je ne veux pas payer pour un compte que je n'ai pas voulu.

de plus je n'habite meme plus dans la ville et le departement de cette banque. je n'ai jamais fait de changement d'adresse puisque je n'était pas au courant.

merci j'attends vos conseils.

Par **tatou836**, le **04/07/2010** à **14:20**

up up qui peu me repondre???? merci